

# LE MAGAZINE DE LA FHF

n°28

LE RENDEZ-VOUS DE LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE ET MÉDICO-SOCIALE

ÉTÉ 2016

SERVICE  
CIVIQUE

je m'engage  
tu t'engages

nous

nous

engageons

5<sup>e</sup> ÉDITION



# les Rencontres **RH** de la Santé

**3 & 4 OCTOBRE 2016**

**PALAIS DES CONGRÈS DE LA BAULE**

## **PUBLICS**

- Directeurs,
- DRH,
- Responsables et Chargés de formation,
- Directeurs des affaires médicales,
- AAH,
- Praticiens,
- Directeurs des soins,
- Cadres,
- Institutionnels et experts RH,
- etc.

## **INSCRIPTION EN LIGNE SUR [www.sphconseil.fr](http://www.sphconseil.fr)**

Cet événement sera le cinquième rendez-vous annuel spécialisé des acteurs RH du monde de la santé. Le programme alternera sur deux journées des séances plénières et des conférences thématiques interactives, avec une succession d'interventions d'experts et de retours d'expériences (sujets d'actualité, réformes, problématiques fortes, benchmarking ...).





# Le mot

DE FRÉDÉRIC VALLETOUX ET DAVID GRUSON



## SOMMAIRE

04

L'ESSENTIEL

08

NOS ENGAGEMENTS, NOS ACTIONS

*Ressources humaines*

*Offre de soins*

*Autonomie*

*Développement durable*

*Finances*

13

ENQUÊTE :

**SERVICE CIVIQUE :**

**LE CHOIX DE**

**L'ENGAGEMENT**

18

DES PROJETS À SUIVRE

20

TÊTES D'AFFICHE

22

L'INVITÉ

# Rassemblement

(n. m : 1. action de rassembler ; 2. fait de se rassembler ; groupe ainsi formé)

La capacité de rassemblement, c'est une force de la FHF, alors que différentes sensibilités la composent. C'est son état d'esprit pour transcender les clivages politiques et ainsi conserver indépendance et esprit critique.

Le rassemblement, c'est ce que vit notre fédération à l'heure de l'élaboration de sa plateforme politique à travers des discussions en notre sein, au sein de la communauté hospitalière et médico-sociale mais aussi de l'opinion. En témoigne la concertation numérique que nous avons récemment lancée.

Notre prochain grand rassemblement aura lieu lors de nos Universités d'été, les 6 et 7 septembre prochain. Ce moment d'échange, de débat mais aussi de réflexion et de prospective nous permet de nous retrouver autour d'un objectif commun : l'avenir du service public de santé, au service de nos concitoyens.



**Frédéric Valletoux**  
Président de la FHF  
@fredvalletoux



**David Gruson**  
Délégué général de la FHF  
@GrusonDavid

## RESTONS CONNECTÉS

Rendez-vous sur



[www.fhf.fr](http://www.fhf.fr)

Suivez-nous sur



@laFHF



Fédération hospitalière de France



Fédération hospitalière de France

Vous souhaitez réagir ?

Écrivez-nous sur



[fhf@fhf.fr](mailto:fhf@fhf.fr)

### LE MAGAZINE DE LA FHF

Magazine trimestriel de la Fédération hospitalière de France, 1 bis, rue Cabanis, 75993 Paris Cedex 14, 01 44 06 84 44

Directeur de la publication: Frédéric VALLETOUX, président de la FHF

Rédacteur en chef: David GRUSON, délégué général de la FHF

Responsable de la communication: Karine LACOUR-CANDIARD

Responsable éditoriale: Anne-Laure VOISIN - Comité de rédaction: FHF

Rédacteurs: Sarah BERRIER, Gaëlle DESGRÈES DU LOU, Béatrice JAULIN,

Marine LOYEN Conception et réalisation: CITIZEN PRESS, 48, rue Vivienne,

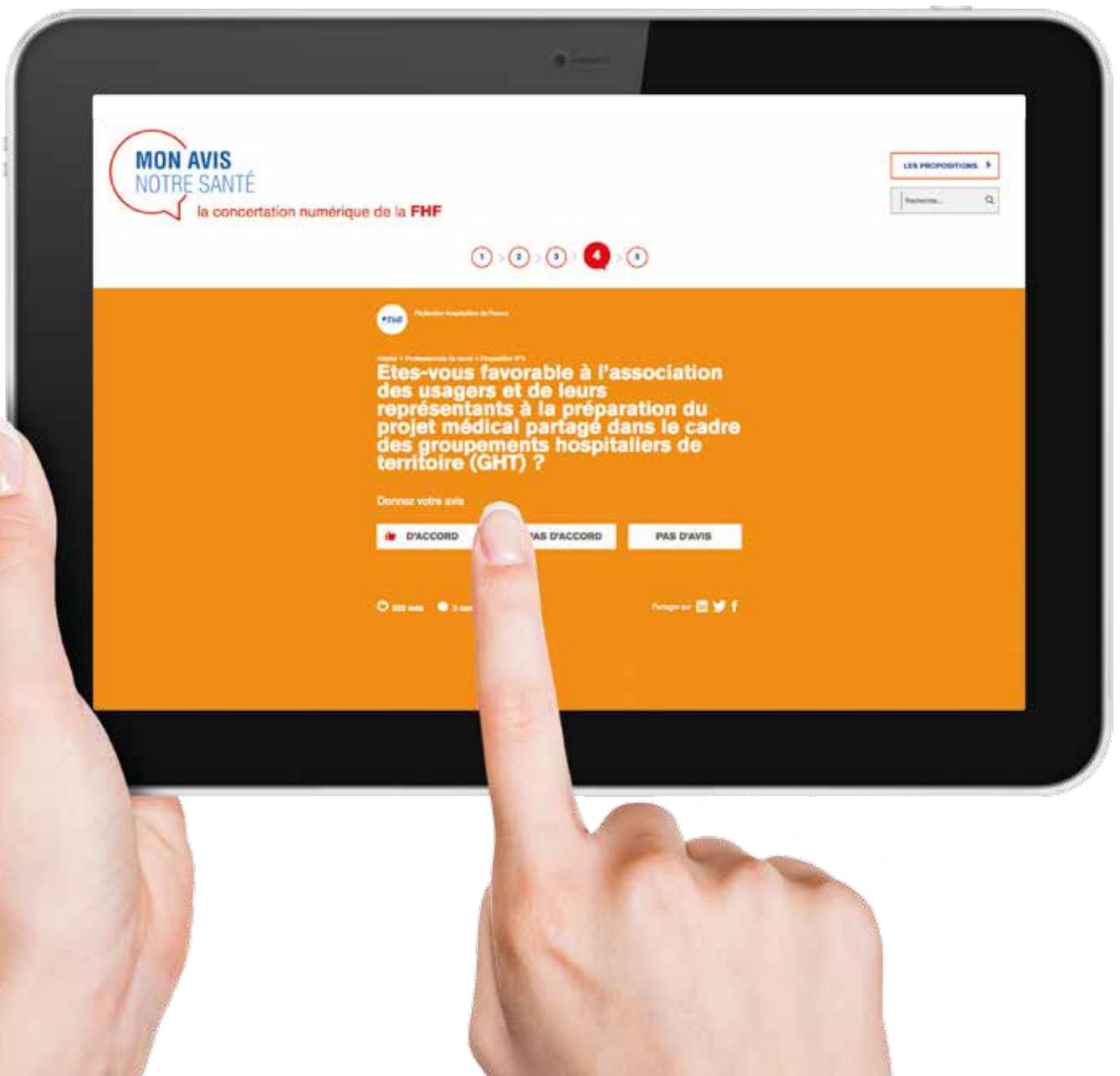
75002 Paris, 01 77 45 86 86 - Photo de couverture: Istock - Photo édito

F. Valletoux : Mairie de Fontainebleau - N° d'ISSN: 2493-6286 Dépôt légal:

à parution Impression: Sipap Oudin, Poitiers.

# Plateforme politique : la FHF en mode « concertation »

À l'occasion de la Paris Healthcare Week, le grand rendez-vous de la communauté hospitalière et médico-sociale, la Fédération hospitalière de France (FHF) a lancé une vaste concertation numérique sur l'avenir de l'hôpital et, plus largement, du système de santé. Cette concertation – qui se veut la plus ouverte possible – a pour objectif de nourrir une plateforme de propositions politiques en vue de l'élection présidentielle de 2017.





Marisol Touraine, la ministre des Affaires sociales et de la Santé, participe à la concertation numérique lancée par la FHF et son président, Frédéric Valletoux.

« **P**lacer la santé au cœur du débat politique. » Ces quelques mots typographiés sur son stand lors des salons de la Paris Healthcare Week (24-26 mai 2016) résumant bien l'enjeu de la FHF. À l'occasion de l'inauguration de l'événement, le président de la FHF, Frédéric Valletoux, a ainsi appelé tous les citoyens à se mobiliser pour dessiner l'avenir de l'hôpital. « *C'est bien une mobilisation autour des valeurs du soin, autour des valeurs d'humanité, autour de l'accès de tous aux soins les plus pointus que la FHF va engager par le biais d'une vaste concertation numérique.* »

## Sources d'inspiration

Ce lancement d'envergure n'a pas manqué de mobiliser les ministres présents à l'occasion de la Paris Healthcare Week, à commencer par Marisol Touraine, qui a elle-même contribué à la concertation. Convaincue que la santé est au cœur des préoccupations de chaque Français, la FHF propose en effet à tous, professionnels hospitaliers et médico-sociaux mais également aux patients, de donner leur avis sur un certain nombre de propositions. L'internaute peut ainsi se prononcer sur les durées d'attente pour les consultations hospitalières, les délégations de tâches, l'association des usagers ou de leurs représentants aux projets médicaux des GHT, ou encore sur la liberté d'installation des médecins... Chacun peut également soumettre librement ses contributions. La concertation est accessible depuis tous les supports numériques (mobile, tablette, ordinateur) via le site [monavisnotresante.fhf.fr](http://monavisnotresante.fhf.fr). Elle

est également relayée sur les réseaux sociaux grâce au hashtag #MonAvisNotreSanté. « *Nous invitons chaque participant à la consultation numérique à partager cette information pour que la santé fasse vraiment partie du débat politique, d'un débat ni dévoyé ni tronqué, mais ouvert et constructif. L'enjeu est de taille. Pour nous tous.* »

## Au cœur du débat public

La concertation numérique initiée par la FHF a en effet vocation à faire émerger des propositions concrètes répondant réellement aux préoccupations et aux problématiques rencontrées sur le terrain aussi bien par les professionnels que par les usagers. Ce dispositif numérique vient compléter et enrichir les remarques et propositions récoltées lors du tour de France des établissements en régions, lancé en février dernier par le président de la FHF (voir encadré).

À l'issue de cette large phase de concertation et de partage d'expériences, la FHF élaborera une plateforme de propositions politiques qui sera remise aux candidats à l'élection présidentielle de 2017. L'objectif ? « *Replacer la santé au cœur du débat public, des programmes politiques, et porter haut et fort notre vision du système de santé de demain* », insiste Frédéric Valletoux. « *C'est un secteur qui compte dans les sujets de préoccupations de nos concitoyens et dans l'économie de notre pays* », ajoute David Gruson, le délégué général de la FHF. ■

**En savoir + :** Contribuez-vous aussi à la concertation via le site : <http://monavisnotresante.fhf.fr>

## TOUR DE FRANCE DES ÉTABLISSEMENTS PARTAGES D'EXPÉRIENCES

Après la Champagne-Ardenne en février, la Bourgogne-Franche-Comté en mars, la Bretagne en avril, l'Yonne et l'Île-de-France en mai, la délégation de la FHF menée par le président, Frédéric Valletoux, a fait étape dans les régions Grand Est et Centre-Val de Loire en juin. Les rencontres avec les professionnels de terrain visent à alimenter la plateforme de propositions 2017, mais également à consolider la ligne politique fédérale des prochaines années. Pour que chacun puisse profiter de la richesse de ces échanges, des synthèses sont publiées sur le site de la FHF tandis que les comptes rendus détaillés de chacune des étapes de ce tour de France seront mis en ligne à la rentrée sur un blog dédié.

**En savoir + :**  
[www.fhf.fr](http://www.fhf.fr)

## ZOOM SUR DEUX VOILETS SPÉCIFIQUES DE LA PLATEFORME

Dans le cadre de la préparation de sa plateforme politique, la FHF a d'ores et déjà identifié deux volets spécifiques pour lesquels elle met en œuvre des missions dédiées : la télémédecine et l'outremer. L'objectif pour la télémédecine est de réfléchir à une stratégie de déploiement massif de ces pratiques dans les groupements hospitaliers de territoire. Quant à l'outremer, il s'agit de préparer des propositions adaptées à la spécificité de ces territoires.

**En savoir + :**  
<http://www.fhf.fr/Presse-Communication/Espace-presse/Communiques-de-presse/La-FHF-lance-la-preparation-du-volet-telemedecine-de-sa-plateforme-politique>

## GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE

# La FHF aux côtés des établissements

Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) viennent de signer leur convention constitutive, véritable acte fondateur de ces nouvelles entités. Conseils juridiques et en organisation, outils méthodologiques, partage d'expériences, la FHF accompagne les établissements dans cette transition délicate.

**P**asser de plus de 950 établissements à 135 groupements hospitaliers de territoire... L'enjeu est considérable et l'accompagnement indispensable. C'est pourquoi la FHF a mis en place début mai, une mission GHT. Coordinée par René Caillet, responsable du pôle Offre de soins à la FHF, l'équipe dédiée à cette mission a pour vocation « *de désamorcer les points de blocage, de donner des réponses pragmatiques et de faire en sorte que les choses avancent.* » La mission est ainsi composée de personnes aux profils complémentaires : directeur d'hôpital, juriste, assistante de direction. Chaque établissement peut contacter la mission via une boîte mail dédiée aux questions : [ght@fhf.fr](mailto:ght@fhf.fr). « *Cet accompagnement est manifestement utile puisque nous recevons plusieurs dizaines de questions chaque semaine, souligne René Caillet. Elles portent essentiellement sur les ressources humaines, notamment les changements de métier et de lieu d'exercice, sur l'organisation et la répartition des fonctions mutualisées, sur la gouvernance... Il y a aussi de nombreuses interrogations sectorielles liées à la psychiatrie et aux établissements médico-sociaux.* »

La FHF a également fait de la Paris Healthcare Week 2016 un temps fort de cet accompagnement puisque les conférences qu'elle a organisées étaient entièrement consacrées à ce sujet.

## Sur le terrain

Par ailleurs, le ministère chargé de la Santé a lancé un projet d'accompagnement doté de 4 millions d'euros qui prévoit des sessions régionales dans les GHT. Partenaire de ce dispositif, la FHF sera associée au choix des groupements hospitaliers de territoire dans lesquels seront organisées ces sessions. « *Nous allons sélectionner une quarantaine de GHT d'ici la fin de l'année : une vingtaine de groupements où ça fonctionne, où il y a une dynamique et où ça avance; et une vingtaine d'autres qui ont plus de difficultés. Pour les premiers, nous allons recueillir les retours d'expérience, puis nous allons les valoriser et les faire connaître aux autres établissements. Pour les seconds, il s'agira davantage de proposer du coaching. Dans tous les cas, notre objectif est de créer les conditions pour construire des scénarios gagnant-gagnant.* » ■

En savoir + : [www.fhf.fr/GHT](http://www.fhf.fr/GHT)



## LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DES USAGERS

**Le 18 mars dernier, la commission des usagers de la FHF a rendu ses propositions et remarques quant aux conditions de mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire. Elle recommande ainsi :**

- d'informer les usagers et la population sur les enjeux nationaux et territoriaux des GHT ;
- d'associer les usagers à la mise en œuvre des GHT ;
- de coconstruire des projets médicaux partagés ambitieux et soutenables, au service de la population ;
- de réaffirmer le libre choix du patient au regard du praticien et de l'établissement de recours.

En savoir + : [www.fhf.fr/Offre-de-soins-Qualite/Organisation-de-l-offre-de-soins/Commission-des-usagers-FHF](http://www.fhf.fr/Offre-de-soins-Qualite/Organisation-de-l-offre-de-soins/Commission-des-usagers-FHF)

**NOUVELLE RUBRIQUE GHT SUR LE SITE DE LA FHF : [WWW.FHF.FR/GHT](http://WWW.FHF.FR/GHT) RETROUVEZ EN LIGNE UNE INFORMATION REGULIERE (TEXTES DE REFERENCE, FAQ, ETC.).**

Pour une stratégie de groupe





## À LIRE

### Étudiants et handicap

Pour faciliter la formation et le recrutement de professionnels en situation de handicap, la FHF s'est penchée sur la question de l'accessibilité des formations paramédicales aux personnes en situation de handicap. Une étude a été menée en partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) afin d'identifier et de lever les freins à la formation de ces étudiants. La FHF a présenté, lors de la Paris Healthcare Week, les résultats de cette étude ainsi que des fiches pratiques.

**En savoir + :** <http://www.fhf.fr/Ressources-humaines/Outils-et-notes/Étude-sur-l-accessibilité-des-instituts-de-formation-paramédicale-aux-étudiants-en-situation-de-handicap>

## RAPPORT ANNUEL

# 2015 : DES ACTIONS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

La FHF a rendu public son rapport annuel 2015, au cours de la Paris Healthcare Week. L'année, marquée en janvier et en novembre par des attaques terroristes, a été l'occasion pour la communauté hospitalière de démontrer une nouvelle fois son profond sens de l'engagement et de la responsabilité.

2015 a également vu la naissance et le développement de nombreuses initiatives portées par la FHF : création de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS), promotion de la laïcité dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux, réorganisation des délégations régionales, débats sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT), etc. En outre, la FHF a été un acteur décisif dans la mise en œuvre d'un plan de soutien aux hôpitaux ayant souscrit des emprunts toxiques.

Cette mobilisation constante de la FHF aux côtés des hôpitaux et des établissements médico-sociaux a abouti à une rencontre décisive et à la demande de celui-ci avec le Premier ministre, Manuel Valls, en novembre 2015.

**Nouveauté cette année : le rapport annuel s'accompagne d'une vidéo d'animation d'1 minute 30 autour des temps forts de l'année.** ■■

**En savoir + :** <http://www.fhf.fr/Presse-Communication/Supports-de-communication-FHF/Le-rapport-annuel-2015-de-la-FHF>



## FONDS FHF

# Recherche projets novateurs



Le Fonds FHF a lancé, lors de la Paris Healthcare Week, son premier appel à projets. Les établissements de santé publics porteurs d'un projet innovant lié à l'accompagnement des personnes atteintes de maladies chroniques sont invités à déposer leur dossier avant le 16 septembre 2016. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une aide financière allant de 60 000 à 100 000 euros, mais aussi d'un accompagnement par un chef de projet "innovation" lors de la mise en œuvre du projet. ■■

**En savoir + :** <http://www.fhf.fr/Presse-Communication/Espace-presse/Communiqués-de-presse/Le-fonds-FHF-pour-l-innovation-lance-son-premier-appel-a-projets-avec-des-financements-a-hauteur-de-60-000-a-100-000>

## PRIX DE LA COMMUNICATION HOSPITALIÈRE 2016

# La FHF et la MACSF récompensent vos initiatives

La Fédération hospitalière de France et la MACSF lancent la 11<sup>e</sup> édition des prix de la communication hospitalière. L'objectif : récompenser les établissements porteurs d'initiatives de communication innovantes et/ou à fort impact sur la communication patients/soignants et ce, quel que soit l'outil (digital, audiovisuel, print, relations presse, etc.). Tous les établissements de santé, sanitaires et médico-sociaux peuvent participer. Le jury départagera les candidats selon l'originalité du concept, la qualité de la mise en œuvre et l'impact de l'initiative. À la clé : une dotation de 2000 euros pour le Grand prix et 1000 euros pour les trois autres lauréats. Vous avez une action de communication à présenter qui mérite toute notre attention ? Renvoyez votre dossier de candidature **au plus tard le 4 septembre.** ■■

**En savoir + :** [www.fhf.fr/Presse-Communication/Actualites/](http://www.fhf.fr/Presse-Communication/Actualites/)



## ASSISTANAT PARTAGÉ

## Un succès à encourager

L'assistanat partagé est un puissant levier de recrutement et de structuration de l'activité à l'échelle du territoire. En améliorant l'attractivité des CH et les liens entre CH et CHU, ce dispositif assure la fidélisation des internes dans leur région d'affectation.

**L**es postes d'assistant partagé (ASP) s'adressent aux internes en fin de cursus, désirant effectuer un post-internat de deux ans. L'assistant travaille alors sur deux établissements publics de santé, le plus souvent un CHU et un CH.

### Les conditions de réussite de ce dispositif :

- Une communication précoce auprès des internes ;
- La définition d'un projet professionnel au sein d'un projet médical partagé ;
- La désignation d'un référent organisationnel de la filière médicale ;

- Le maintien de l'activité partagée au-delà de la période de l'assistanat ;
- La répartition de la quotité de travail ;
- La participation du Conseil régional.

### Une enquête nationale

En novembre 2015, un état des lieux national a illustré le succès rencontré par ce dispositif (voir chiffres clés) mais aussi les freins existants (rémunération, distance, structuration de l'équipe d'accueil). Pour la FHF, les établissements déployant des postes d'ASP doivent être soutenus financièrement par les agences régionales de santé (ARS). De même, dans l'attente de la création d'une prime d'exercice territorial, les assistants partagés doivent bénéficier de la prime multisite. ■

## EN CHIFFRES

**90 %**  
des assistants restent dans la région d'exercice après leur post-internat.

**86 %**  
d'entre eux poursuivent une carrière hospitalière.



## INNOVATION

### Essor des plateaux de simulation

Respectueux des patients et disponibles pour tous les apprenants, les plateaux de simulation se développent dans les établissements de santé. Ces plateaux reproduisent fidèlement différents lieux de soins (bloc opératoire, salle de naissance, radiothérapie

ou domicile). Des mannequins de simulation reproduisent les réactions du corps humain, mais aussi l'ensemble des installations destinées à la formation à distance. Ces outils permettent aux professionnels de s'entraîner – que ce soit en formation

initiale ou continue – et favorisent à cette occasion le décroisement des formations médicales et paramédicales.

**En savoir + :** Retrouvez les actualités de la FHF en matière de ressources humaines sur : [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr), rubrique « Ressources humaines »

## SÉCURITÉ DES SOINS

# La FHF soutient les établissements engagés dans la qualité

La qualité est une composante importante de la vie des établissements qui nécessite une forte appropriation par les acteurs de terrain. C'est pourquoi la FHF a créé, en janvier 2015, une commission dédiée. Présidée par le Pr Marty, elle vient de remettre les premiers Trophées FHF de la Qualité et de la sécurité des soins.

### EN CHIFFRES

# 121

dossiers de candidature.

# 10

lauréats récompensés par un trophée, un diplôme et une publication sur le site Internet de la FHF.

# 20

lauréats suivants qui verront leur résumé publié sur le site Internet de la FHF.

**C**rée à la suite de la présentation des enjeux de la certification par la Haute Autorité de santé (HAS) devant le conseil d'administration de la FHF, la commission FHF Qualité et sécurité des soins a décidé d'organiser des Trophées dans l'objectif de valoriser et diffuser des bonnes pratiques et des expériences positives menées dans les établissements.

### Première édition, premier succès

Pas moins de 121 dossiers ont été soumis de façon anonyme au jury, composé de directeurs d'établissement et de médecins. Ces derniers ont été positivement surpris par l'engouement suscité par cet appel à prix, comme par la diversité des travaux présentés.

Le 25 mai dernier, à l'occasion de la Paris Healthcare Week, David Gruson, délégué général de la FHF, et le Pr Marty, président de la commission FHF Qualité et sécurité des soins, ont récompensé dix établissements. Au cours de la cérémonie, le Pr Marty a salué la qualité et la diversité des travaux présentés le matin lors de la séance de restitution coprésidée par le Dr Grenier, directrice de l'Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins de la HAS. Compte tenu du succès de cette première, le Pr Marty a d'ores et déjà annoncé la tenue d'une deuxième édition dès 2017. ■

**En savoir + :** Retrouvez les travaux présentés sur : [www.fhf.fr/Offre-de-soins-Qualite/Indicateurs-qualite/Les-10-laureats-des-Trophees-FHF-2016-Qualite-et-securite-des-soins](http://www.fhf.fr/Offre-de-soins-Qualite/Indicateurs-qualite/Les-10-laureats-des-Trophees-FHF-2016-Qualite-et-securite-des-soins)



Remise des Trophées FHF de la Qualité et de la sécurité des soins lors de la Paris Healthcare Week 2016.

## OUTILS PRATIQUES

# Une cartographie FHF des Ehpad et des USLD

Dans le cadre du renforcement de son pilier médico-social, la FHF accroît les services proposés à ses adhérents en réalisant notamment une cartographie des Ehpad et des USLD.

La carte nationale de toutes les USLD et les cartes régionales (adaptées aux nouvelles régions) s'inscrivent dans la perspective d'une réforme qui fait écho au rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur le sujet. Il s'agit d'une carte pour réfléchir aux modalités d'évolution des USLD sur le territoire, ainsi qu'aux besoins.

La carte nationale des Ehpad publics (rattachés à un EPS, autonomes, ou publics CCAS) et des cartes régionales sont envoyées en exclusivité en format papier aux adhérents FHF s'étant inscrits à l'occasion de la Paris Healthcare Week. Le périmètre public de cette carte se veut un rappel de la place du secteur dans le paysage de

l'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il se veut aussi un outil potentiel pour permettre aux établissements de mener des stratégies de groupe des établissements publics, y compris dans le cadre de la mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire (GHT).

### Les conditions de réussite de ce dispositif :

- 557 660 lits ;
- 53 % des places en établissements publics ;
- 1,18 million d'agents dans la FPH en 2014
- Dont 143 000 agents publics dans les établissements médico-sociaux ;
- 2,8 % de croissance annuelle des effectifs dans les ESMS (dans la FPH). ■

Sources : Finess 2015 et Insee

Pascale Boistard, la secrétaire d'État chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, se voit remettre la carte FHF des Ehpad publics.



## CRÉATION D'UN PÔLE AUTONOMIE À LA FHF

La FHF crée un pôle Autonomie, dédié au secteur du handicap et du grand âge. Objectif de ce pôle dont la responsabilité a été confiée à Annie Lelievre (l@lelievre\_annie) ? Renforcer la visibilité des actions à destination des établissements médico-sociaux, une évolution essentielle pour la définition d'une plateforme politique ambitieuse et renouvelée. Outre les missions de représentation de la FHF dans les instances ministérielles ou les groupes de travail, d'analyse et de réflexion afin de nourrir les propositions politiques de la FHF, le pôle a pour vocation d'être le point de contact privilégié des adhérents.

### En savoir + :

Retrouvez toutes les actualités relatives au secteur médico-social sur : [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr) > rubrique « Autonomie »



### INITIATIVE

## Le CH de Janzé, lauréat du prix FHF/Fondation Médéric Alzheimer

À l'occasion de la Paris Healthcare Week, le centre bucco-dentaire du centre hospitalier de Janzé s'est vu remettre le prix FHF/Fondation Médéric Alzheimer (FMA), qui promeut les actions en faveur de la prise en charge des personnes atteintes de troubles cognitifs dans des services non gériatriques. En créant un centre dédié et adapté, l'hôpital de Janzé a

travaillé en collaboration avec les équipes des établissements d'hébergement dans lesquels vivent les patients. Un moyen d'ajuster les prestations de soins et d'inscrire la prise en charge bucco-dentaire dans le parcours de soins global des patients. Ce centre réalise les soins d'hygiène et prothétiques quotidiens et offre un accès au plateau technique du CHU de Rennes pour les prises en

charge plus lourdes. Il propose aussi un transport dédié afin de faciliter l'accès aux soins et un accompagnement personnalisé des patients en attendant la consultation. Ce prix, doté de 10 000 euros, financé par la FMA, permettra d'améliorer encore la qualité de la prise en charge par l'acquisition d'un appareil de radiologie rétro-alvéolaire avec lecture numérique.

## RÉNOVATION VERTE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

# La FHF appuie votre dossier

Afin d'accélérer la transition écologique et énergétique des territoires, la Caisse des Dépôts finance à taux zéro les travaux de rénovation des bâtiments des collectivités territoriales, des établissements publics de santé et des universités.

Le financement proposé est un dispositif exceptionnel pour les dépenses d'investissements liées à la réhabilitation des bâtiments publics prévues en 2016-2017. Le prêt bénéficie d'un taux fixe à 0 % pour des durées de prêt de 15 à 20 ans. Il peut s'agir de prêts couvrant 100 % du besoin d'emprunt de l'établissement sur l'opération visée.

### Critères d'éligibilité

Les établissements publics de santé sont éligibles à ce nouveau prêt pour tout type de projet de rénovation. Les critères d'attribution seront étudiés par chaque direction régionale de la Caisse des dépôts, en fonction de l'intérêt du projet porté, des financements déjà obtenus, et de la situation financière de l'établissement. La Caisse des Dépôts soutiendra particulière-

ment les projets de rénovation des structures médico-sociales dépendant d'un établissement de santé.

Rapprochez-vous de votre Agence régionale de santé (ARS) et de la direction régionale de la Caisse des Dépôts dont relève votre établissement afin de connaître les modalités de constitution d'un dossier de demande de prêt.

**La FHF peut appuyer votre dossier. Pour cela, faites parvenir vos projets de rénovation énergétique à Alexandre Mokédé en charge du Développement durable au sein du pôle Offre de soins de la FHF, à l'adresse suivante : [a.mokede@fhf.fr](mailto:a.mokede@fhf.fr).**

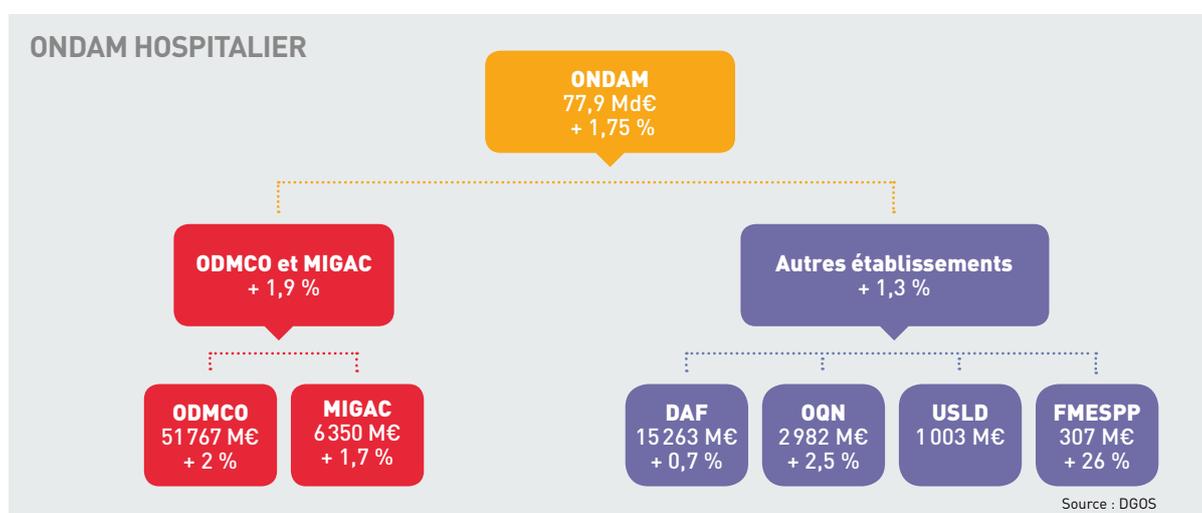
**En savoir + :** Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la Caisse des Dépôts : [www.prets.caissedesdepots.fr/lancement-d-un-pre-t-croissance.html](http://www.prets.caissedesdepots.fr/lancement-d-un-pre-t-croissance.html)



CAMPAGNE BUDGÉTAIRE ET TARIFAIRE 2016

## Face aux efforts demandés, la FHF sollicite un soutien renforcé

1,3 milliard d'euros de ressources supplémentaires, soit une progression de 1,75 %, seront consacrés aux établissements de santé en 2016. Le niveau historiquement bas du taux de l'évolution de l'Ondam (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) met fortement à contribution les établissements qui devront réaliser près d'un milliard d'euros d'économies.



### Les actions menées concernent particulièrement trois axes :

- Axe 1 : renforcement de l'efficacité de la dépense hospitalière (678 millions d'euros – M€ – dont 473 M€ essentiellement sur le programme Phare) ;
- Axe 2 : développement des prises en charge ambulatoires (160 M€ sur les tarifs de chirurgie, 35 M€ sur ceux de la médecine, 21 M€ sur la dialyse en centre, 33M€ sur le SSR, 28 M€ sur la psychiatrie et 14 M€ pour ces mêmes activités sur le secteur privé) ;
- Axe 3 : amélioration de la pertinence du recours au soin (15 M€).

### Médecine-chirurgie-obstétrique

Sur une hypothèse de volume d'activité MCO de 2,9 % pour le secteur ex-DG et 1,9 % pour le secteur ex-OQN, les tarifs d'hospitalisation (GHS) diminuent en moyenne de 1 %. S'y ajoute une baisse de 0,65 % pour le secteur privé au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et du pacte de responsabilité.

### Mise en réserve prudentielle

Comme chaque année et afin de garantir le respect de l'ONDAM, 367 M€ de crédits seront mis en réserve en 2016 selon la répartition suivante :

- La valeur du coefficient prudentiel minorant les tarifs MCO des 2 secteurs est de 0,5 % à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 soit 196 M€ ;
- 0,5 % sur les bases régionales SSR et psychiatrie (DAF) soit 75 M€ ;
- 0,5 % sur le secteur privé SSR et psychiatrie soit 14 M€ ;
- 60 M€ sur les crédits du FMESPP ;
- 21 M€ sur les marges nationales.

### Des réformes de financement

La campagne 2016 est également marquée par la mise en œuvre de deux réformes de financement :

- Dans les hôpitaux de proximité, dont le modèle repose sur une dotation modulée à l'activité. Cette réforme doit permettre une stabilité des ressources, avec une dotation forfaitaire garantie (DFG) composée d'un socle fixe et complétée d'une dotation calibrée sur la base de critères populationnels et organisationnels (DOP).
- Dans les structures de médecine d'urgence. Cette réforme s'inscrit dans la durée avec des effets revenus à hauteur de 10 % pour 2016. Elle se poursuivra sur trois ans : 40 % en 2017, 70 % en 2018 et 100 % en 2019.

# SERVICE CIVIQUE

## LE CHOIX DE L'ENGAGEMENT

Rendre le service civique universel : cet objectif fixé par le président de la République, François Hollande, passe inévitablement par la mobilisation des hôpitaux et des établissements médico-sociaux, viviers de missions porteuses de sens. Dès décembre 2015, la FHF signait la convention nationale. Un engagement que le président Frédéric Valletoux a déclaré vouloir renforcer à l'occasion du discours inaugural de la Paris Healthcare Week.

**G**uide d'accompagnement des fédérations régionales pour l'obtention de l'agrément collectif, mobilisation et sensibilisation à l'occasion de la Paris Healthcare Week, collecte et mise à disposition de fiches missions... À travers ces différents outils, la FHF accompagne activement les établissements intéressés par le service civique en leur donnant les clés de réussite et en relayant les pratiques gagnantes. Un dispositif susceptible d'intéresser tous les établissements, qu'ils relèvent du secteur sanitaire ou médico-social. Il leur faut solliciter et obtenir un agrément puis organiser la mission du volontaire en lien avec un tuteur, professionnel de l'établissement. « *Le service civique s'inscrit naturellement dans les valeurs d'accueil, de solidarité, de citoyenneté et d'ouverture portées par l'hôpital public et les établissements*

*médico-sociaux publics*, rappelle Frédéric Valletoux, président de la FHF. *C'est également l'occasion pour les jeunes de mieux connaître le secteur de la santé...* »

Véritable relais de terrain des actions nationales de la FHF, les fédérations régionales sont également parties prenantes de ce dispositif dans la mesure où elles peuvent porter un agrément collectif au bénéfice des établissements de leur région. Elles ont alors pour rôle d'assurer la médiation entre les établissements adhérents, les référents de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et les référents des Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) en cas de modifications de l'agrément (calendrier d'accueil, ajout de missions, ajout d'un nouvel établissement au sein de l'agrément) ou en cas de difficultés particulières avec un jeune volontaire. Elles simplifient ainsi les démarches pour ➔

# L'ENQUÊTE

SERVICE CIVIQUE : LE CHOIX DE L'ENGAGEMENT

→ les établissements et facilitent la mise en œuvre de ce dispositif. En 2015, plus de 2500 volontaires se sont engagés dans le domaine d'action « santé ».

## SUR LE TERRAIN...

Aider à l'accueil des patients et des familles, informer et orienter les visiteurs vers les différents services, proposer une assistance aux personnes vulnérables pour les guider dans l'hôpital : telles sont quelques-unes des missions accomplies, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, par deux jeunes volontaires en service civique à l'hôpital universitaire Necker-Enfants malades, à Paris. Au Pôle gériatrique Val-de-Marne, trois jeunes sont également attendus fin juillet, pour huit mois, au sein de l'équipe d'animation socioculturelle. Leurs missions : aider à installer les personnes âgées aux différentes activités, participer aux animations ou encore offrir une présence rassurante. Dans le Nord, le centre hospitalier de Douai s'apprête quant à lui à accueillir six volontaires afin de limiter les situations de tensions dans la salle d'accueil des urgences et d'assurer un lien entre les secteurs de soins et les usagers. Quatre « missions » sont par ailleurs ouvertes dans cet établissement pour créer des outils de promotion de l'activité physique, sensibiliser les patients au sport comme vecteur de bien-être physique et mental et animer des séances de maintien de

l'autonomie auprès des personnes âgées fragiles.

Vaste terrain à conquérir pour les volontaires en service civique, le secteur de la santé est l'un des neuf grands domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation. Dans les centres hospitaliers, les Ehpad et les instituts médico-éducatifs (IME), les propositions de missions sont de plus en plus nombreuses et diversifiées. Et pour cause : le ministère de la Santé s'est fixé un objectif de 17 000 nouvelles missions en 2016 et 25 000 en 2017.

## PAS D'EMPLOI DÉGUISÉ

En pratique, le service civique, institué par la loi du 10 mars 2010, propose aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de s'engager pour une mission de 6 à 12 mois utile à la société. L'objectif : mobiliser les jeunes face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux. Il s'agit également de leur proposer un nouveau cadre d'engagement dans lequel ils pourront mûrir et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir. Tout jeune, sans condition de diplôme, peut effectuer son service civique auprès d'un organisme à but non lucratif ou d'une personne morale de droit public, en France ou à l'étranger. Il est alors indemnisé 577,08 euros net par mois (470,14 euros par l'État et 106,94 euros en numéraire ou en nature par la structure ac-

cueillante), et s'effectue sur une durée moyenne de 30 heures par semaine. Pas question pour autant de remplacer des postes ou de supprimer des emplois. « *Le principe de non-substitution du service civique à l'emploi est essentiel*, insiste Yannick Blanc, président de l'Agence du service civique. *Un service civique, ce n'est ni un job, ni un stage, ni une place d'apprenti. La relation entre le jeune volontaire et l'organisme d'accueil n'est pas un contrat de travail. Il n'y a pas de relation de subordination mais un contrat de collaboration volontaire de part et d'autre. Cela ressemble donc plus à une mission de bénévolat qu'à un emploi.* » Néanmoins, dans le domaine de la santé et de l'accompagnement de la personne, le risque d'ambiguïté est présent. « *Pour éviter cette ambiguïté, les établissements et les associations de malades doivent imaginer ensemble des missions qui vont au-delà du geste soignant et de l'accueil pur et simple* », ajoute Yannick Blanc.

## DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES PIONNIÈRES

Ce travail, les six délégations régionales de la FHF d'ores et déjà agréées par l'Agence du service civique (Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, Île-de-France, Aquitaine, PACA et Guyane) s'y sont attelées. La fédération régi-

## Elle témoigne...



### « Un investissement minime comparé au bien apporté »

« En arrivant à la direction de l'Ehpad en janvier 2015, j'ai réalisé que ce qui me manquait au quotidien pour les résidents pouvait être apporté par des volontaires en service civique. J'ai découvert ce dispositif lorsque je travaillais à l'AP-HP. Les familles et les résidents attendent de plus en plus de présence dans la durée, alors que le personnel soignant doit se recentrer sur des missions de soins et d'accompagnement des projets de vie. Nous avons donc bâti deux fiches missions pour deux volontaires, encadrés par la responsable de

l'animation. La mission "mobilité" a pour objectif de faciliter les déplacements des résidents que ce soit hors de l'établissement, en centre-ville par exemple, ou à l'intérieur même des locaux. Cela nous a permis, par exemple, de doubler le nombre de participants aux activités d'animation. La deuxième mission porte sur la "lutte contre l'isolement et liens intergénérationnels". Elle consiste à proposer des visites de convivialité dans les chambres des résidents les plus isolés et à accueillir les

nouveaux résidents. Le jeune volontaire de cette mission, qui rêve d'être animateur, a porté également d'autres initiatives, comme l'organisation d'un bal d'antan avec les familles. Notre agrément prévoit l'accueil de quatre volontaires en 2017 pour des missions de six mois. Nous sommes le premier Ehpad à accueillir des volontaires en service civique. Ce qui est étonnant, c'est qu'aujourd'hui les résidents ont bien identifié leurs missions et ils osent les interpellier pour leur parler de leurs besoins ou de leurs envies. Et puis, être au contact

de la jeunesse fait un bien fou aux résidents. Cela a énormément développé la vie sociale de l'établissement. Il y a aussi moins de tensions entre les équipes parce que les professionnels peuvent se concentrer sur leurs missions principales. Au final, le service civique représente un investissement minime pour l'établissement en comparaison du bien que cela apporte. C'est un réel plus... »

**Eliabel Tramoni**,  
directrice de l'Ehpad Léon-Dubédat  
à Biscarrosse

# L'ENQUÊTE

SERVICE CIVIQUE : LE CHOIX DE L'ENGAGEMENT

nale de Champagne-Ardenne a été la première à demander un agrément collectif au bénéfice de l'ensemble des établissements publics de santé et médico-sociaux adhérents de sa région. Elle a également conçu, en lien avec 22 établissements, de véritables projets d'accueil de jeunes à travers 16 missions. En janvier dernier, la FHF PACA a également obtenu l'agrément collectif de service civique. Et pour faciliter la tâche de ses adhérents, elle a préparé 13 fiches missions de volontariat pouvant convenir aux structures sanitaires et/ou médico-sociales (disponibles sur [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr) > Fédérations régionales > PACA > À la une).

Ces projets d'accueil et fiches mission ont pour vocation d'être un support pour les établissements. Ils les aident à réfléchir à l'utilité sociale de leur action ainsi qu'aux compétences citoyennes et expériences qu'ils peuvent apporter aux jeunes. L'occasion également de marquer clairement la séparation entre les missions réalisées dans le cadre du service civique et celles des professionnels. Il peut s'agir par exemple de séances de maquillage ou de promenades pour les résidents. « *J'ai des retours très positifs car ces jeunes assurent quelque chose que les établissements ne peuvent absolument pas faire. Ils passent du temps auprès des patients, ils personnalisent leurs actions en fonction des résidents. Ils prennent soin de l'âme en quelque sorte...* », précise Sophie Truchet, la déléguée régionale adjointe de Champagne-Ardenne. Il aura fallu cependant franchir quelques obstacles : « *Nous avons rencontré des difficultés sur la mise en place administrative...* » C'est pour cette raison que le président Frédéric Valletoux a profité d'Hôpital Expo pour appeler le gouvernement à mettre en œuvre deux mesures : la simplification des conditions d'agrément ; et l'ouverture aux hôpitaux et aux établissements médico-sociaux publics, de l'aide mensuelle à l'accompagnement des jeunes de 100 euros dont bénéficient les partenaires du secteur privé. « *Notre ambition est avant tout de donner envie et de rendre le dispositif attractif*, souligne Frédéric Valletoux. *L'engagement de chacun dans cette démarche est à notre sens la clé du succès. C'est pourquoi les freins administratifs et financiers doivent être levés.* »

## TUTORAT, FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Les établissements qui souhaitent accueillir les jeunes en service civique peuvent réaliser les démarches par eux-mêmes ou passer par une structure agréée spécialisée, à l'image d'Unis-Cité. Depuis ➔

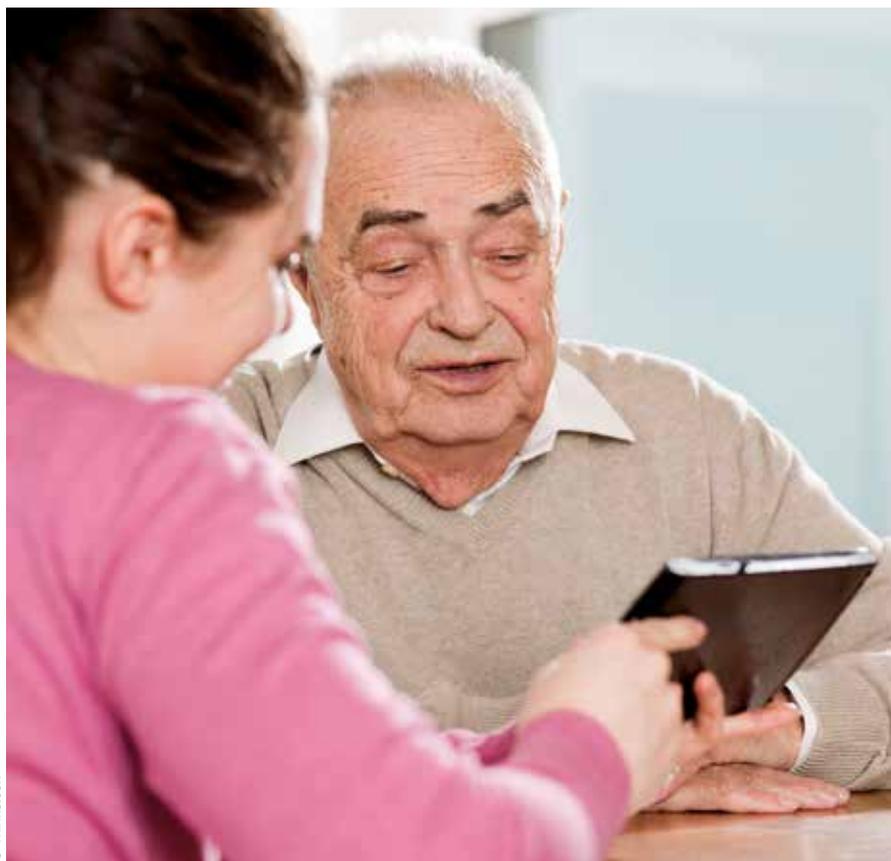
### SUR LE TERRAIN

## Du sport et de l'art pour de jeunes handicapés

Du lundi au vendredi, 45 jeunes enfants et adolescents de 2 à 20 ans en situation de handicap moteur, de déficience visuelle ou auditive, suivent leur scolarisation à l'Institut Chanteloup de Sainte-Savine (Aube). Cet institut d'éducation motrice et sensorielle (IEMS) comporte à la fois une dimension médicale, rééducative et pédagogique. Dans ce bâtiment coloré et fonctionnel, entièrement reconstruit en 2012, deux volontaires en service civique sont accueillis en renfort de l'équipe depuis avril dernier. L'un est chargé d'assister

les projets culturels et artistiques, et l'autre est en mission sur les activités sportives. Visites à la médiathèque, mise en place d'un projet artistique pour les plus petits, organisation d'une rencontre sportive intergénérationnelle avec une maison de retraite : l'expérience est riche et réussie selon Thierry Andruszko, cadre supérieur socio-éducatif. « *Cela permet de dynamiser les projets, de dégager du temps pour développer des missions qui n'étaient pas assurées, et cela au bénéfice de tous les groupes, de manière transversale* », explique-t-il.

Le service civique ouvre parfois aussi la voie à des changements de parcours étonnants, le temps de quelques mois. L'une des volontaires, qui a obtenu un CAP de peintre en bâtiment réalise des projets artistiques, tandis que la deuxième, qui suit des études universitaires d'économie, s'est engagée dans une mission en lien avec le sport. « *Quand j'ai fait les recrutements, je n'ai pas regardé leur formation. J'ai avant tout essayé de comprendre leur intérêt et leur motivation* », précise Thierry Andruszko.



© Thinkstock

# L'ENQUÊTE

SERVICE CIVIQUE : LE CHOIX DE L'ENGAGEMENT



© Thinkstock

## 3 questions à



**YANNICK BLANC**  
PRÉSIDENT DE L'AGENCE  
DU SERVICE CIVIQUE

### **Quels sont les objectifs du service civique ?**

Le service civique répond au désir d'engagement des jeunes dans la société. Il témoigne de la reconnaissance de leur place dans la société qui ont quelque chose à apporter

et ne sont pas à la charge de celle-ci. L'expérience de vie du service civique est également un moment de formation fondamental à la citoyenneté, à l'accès aux autres, à l'ouverture au monde. Nous avons maintenant suffisamment de témoignages pour comprendre que non seulement le service civique permet de remettre les jeunes au cœur de la société et de remédier à une éventuelle coupure, mais il est aussi l'occasion de compléter leur parcours.

### **Quel est l'intérêt du service civique dans le milieu hospitalier et médico-social ?**

Nous avons une marge de progression importante dans ce secteur qui présente des besoins énormes. Les besoins sont

importants en termes d'accompagnement des patients et des familles dans les domaines périphériques à l'acte de soins comme la prévention, la sensibilisation, la pré-hospitalisation, les campagnes d'accompagnement des personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap.

### **Qu'attendez-vous de la convention signée avec la FHF ?**

La FHF est un partenaire essentiel au développement du service civique dans le secteur hospitalier et médico-social. Nous souhaitons travailler davantage avec elle et les fédérations régionales afin d'élaborer des projets de missions et les diversifier, dans l'objectif partagé de développer le service civique.

# FAITS ET CHIFFRES

SERVICE CIVIQUE : LE CHOIX DE L'ENGAGEMENT

PLUS DE  
**100 000**

JEUNES ENGAGÉS EN 5 ANS



**5000**

jeunes ont effectué, depuis 2010, leur service civique dans un établissement hospitalier ou médico-social

**21 ans**  
D'ÂGE MOYEN



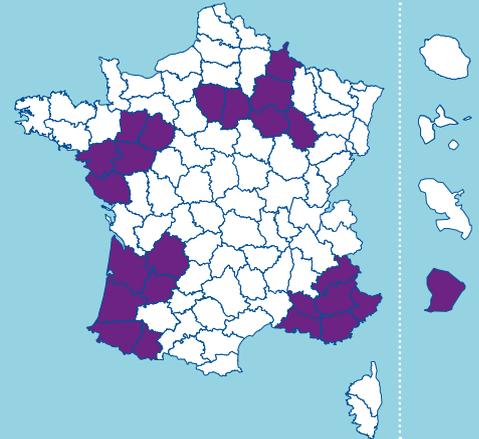
**39 %**  
des volontaires ont un niveau de formation supérieur au bac

**35,5 %**  
un niveau bac

**24,5 %**  
un niveau inférieur au bac

**6**

délégations régionales de la FHF agréées par l'Agence du service civique



Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, Île-de-France, Aquitaine, PACA et Guyane

**58 %**  
DE FEMMES

Sources : Agence du service civique, FHF, 2015

→ plus de 20 ans, cette association milite pour que les jeunes consacrent naturellement une étape de leur vie à servir l'intérêt général et à rencontrer des personnes d'horizons différents. « Notre objectif a été dès le début de faire la preuve par l'action que tous les jeunes du bac -5 au bac +5, des cités comme des beaux quartiers, peuvent aider des personnes qui en ont besoin », raconte Marie Trellu-Kane, présidente et cofondatrice d'Unis-Cité.

L'association partage aujourd'hui son expertise via ses pôles d'appui régionaux. Elle déploie aussi une activité de formation, de soutien opérationnel, d'aide au recrutement et de conseil (Unis Cité Relais), afin d'accompagner les acteurs qui souhaitent se lancer dans le service civique. Les conditions de la réus-

site ? « Il faut réfléchir à des missions de terrain collectives susceptibles de mobiliser deux ou trois jeunes et qui ne relèvent pas des métiers soignants ou administratifs, précise-t-elle. Les structures accueillantes doivent mettre en place un tutorat pour les jeunes, leur apporter une formation civique et citoyenne, et les accompagner dans la réflexion sur leur propre projet d'avenir. » Le dispositif nécessite de prévoir au moins un référent dans l'établissement, un temps d'intégration et un rendez-vous mensuel consacré au volontaire. « Notre expérience dans les centres de long séjour, les services pédiatriques ou certains services psychiatriques montre qu'il y a un vrai potentiel de développement des missions qui peuvent soulager, amener de la bonne humeur et de la convivialité. Il y a un boule-

vard de possibilités, avec des actions à construire établissement par établissement. »

« La culture de l'engagement est déjà très présente dans notre pays et dans les secteurs sanitaire et médico-social, souligne Frédéric Valletoux. Nous sommes mobilisés, avec les fédérations régionales, pour faire en sorte que ce dispositif se déploie largement. C'est une véritable chance pour les jeunes, les établissements et leurs usagers. » ■

**En savoir + :** <http://www.fhf.fr/Ressources-humaines/Gestion-du-personnel-non-medical/Signature-de-la-convention-service-civique-pour-les-affaires-sociales-la-sante-et-les-droits-des-femmes>

# 1.

## Communication

### Un CHU lance son journal vidéo

**BOURGOGNE** Depuis 2007, date de la création d'une cellule dédiée à la communication, le CHU de Dijon Bourgogne n'a cessé d'enrichir ses supports d'information. L'équipe pose aujourd'hui la première pierre d'un projet particulièrement ambitieux puisqu'elle a lancé, le 20 juin dernier, un journal en ligne diffusé sur Youtube. Dès janvier 2016, la cellule de communication avait déjà investi ce média en publiant un webzine intitulé « 1, 2, 3 minutes pour comprendre » et plusieurs reportages. L'objectif : mieux répondre aux attentes et aux interrogations du grand public. Le format du journal vidéo sera néanmoins beaucoup plus long : entre 10 et 20 minutes. Selon Céline Cornillat, la directrice de la communication, « l'objectif de ce journal est de faire connaître différemment l'hôpital en proposant des contenus pédagogiques de qualité et adaptés au grand public tout en valorisant les activités du CHU. » La deuxième édition est prévue à l'automne 2016. « Nous prévoyons d'augmenter sa fréquence courant 2017, c'est un projet sur le long terme », conclut Céline Cornillat. ■



# 2.

## Réhabilitation

### L'HÔPITAL DE TAVERNY SE MODERNISE POUR RESTER ATTRACTIF

**VAL D'OISE** Situé à l'origine dans un château du XIX<sup>e</sup> siècle dédiée à l'accueil des femmes tuberculeuses, l'hôpital Le Parc, à Taverny (95), a fait l'objet de plusieurs aménagements jusqu'en 1990, date de la construction d'un véritable bâtiment hospitalier, doté par la suite d'un plateau technique. Vingt-cinq ans après, des travaux de réhabilitation devenaient nécessaires. D'une durée de 16 mois, pour un coût de 1900 000 euros entièrement autofinancé, le chantier lancé en 2014 comprenait cinq parties : la reprise de l'étanchéité des toits terrasses, le remplacement du système de détection incendie, la mise aux normes « accessibilité », la construction d'une cuisine thérapeutique et enfin l'isolation de l'ensemble des façades de l'établissement et le changement de la toiture. « En dépit de la contrainte que représentait la réalisation des travaux dans un site occupé, nous avons réussi à faire de ce chantier une belle réussite collective. La mise en place d'une procédure qualité et gestion des risques a été l'occasion de faire se retrouver différents acteurs de la prise en charge », se réjouit Olivier-Max Bariot, directeur de l'hôpital. « Cette modernisation, saluée par tous, a donné une nouvelle unité à l'établissement entre la partie âgée de vingt-cinq ans et le plateau technique de 2011. Nous sommes parvenus à allier esthétique visuelle et augmentation de la performance énergétique, avec une économie de chauffage estimée à 20 000 euros par an ! » ■





# 3.

## Association

### Les P'tits Doudous réduisent l'anxiété des enfants opérés par le jeu



**RENNES** Créée en 2011 à l'initiative d'infirmiers et de médecins anesthésistes du CHU de Rennes, l'association Les P'tits Doudous vient de fêter ses cinq ans au service des enfants hospitalisés. « *Un soir, je suis rentrée à la maison avec des cris d'enfants plein la tête, et je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose pour mieux les accompagner* » explique Nolwenn Febvre, infirmière anesthésiste au CHU de Rennes et présidente fondatrice de l'association Les P'tits Doudous. Afin de dédramatiser le passage au bloc opératoire et diminuer l'anxiété des petits, l'association a eu l'idée de personnaliser les masques d'anesthésie, d'offrir un doudou en salle de réveil et a mis au point avec l'entreprise Niji un jeu sur tablette. Intitulé « *Le Héros, c'est toi !* », le jeu leur explique en images, avec les photos du personnel de l'hôpital intégrées au jeu, comment va se dérouler l'opération. Tous ces achats sont financés par la collecte et le recyclage des fils de bistouris électriques en cuivre et des lames de laryngoscope en inox, ainsi que par des dons d'entreprises. Face au succès rencontré auprès des enfants, des parents mais aussi du personnel soignant, qui constate même une réduction de la médication des enfants opérés, l'association a fait des émules. Grâce à une opération de crowdfunding réussie, elle soutient depuis cette année l'action des associations P'tits Doudous qui se sont créées au sein de 13 hôpitaux et cliniques en France et qui vont pouvoir reproduire les actions innovantes imaginées et testées par leurs collègues rennais. ■

# 4.

## Innovation

### L'EHPAD PUBLIC ACCUEILLE les start-up de l'e-autonomie



**FOIX** Depuis avril 2014, l'Ehpad public de Foix accueille dans ses locaux la pépinière d'entreprises Cap Bellissen. Sa particularité ? Les cinq start-up qu'elle héberge travaillent toutes sur des solutions technologiques favorisant la prise en charge et l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. « *Dans le respect de l'éthique et avec l'accord des patients et de leurs familles, les jeunes entreprises testent leurs innovations directement auprès des patients, à l'Ehpad même ou dans le cadre du maintien à domicile* », expliquent en chœur Christian Albet, directeur de l'Ehpad, et Lawrence Bories, médecin gériatre à l'origine de cette initiative originale. Une première en France, dont l'objectif est avant tout de faire correspondre les possibilités offertes par les technologies avec les réels besoins et les capacités des seniors. Une façon aussi de décloisonner l'établissement en l'ouvrant vers l'extérieur. Depuis deux ans, plusieurs prototypes ont ainsi été mis au point au sein de la pépinière, dont certains sont à maturité pour une prochaine commercialisation. À titre d'exemple, un patch et un bracelet géolocalisants, un capteur pour surveiller les consommations anormales d'eau et d'électricité, ou encore un pilulier électronique sophistiqué. ■



### Remontez-nous vos initiatives !

Vous avez réalisé un projet innovant, original ou aisément reproductible et vous souhaitez le partager. Présentez-le nous par mail à [fhf@fhf.fr](mailto:fhf@fhf.fr) en notant dans l'objet « Magazine de la FHF ». Votre initiative pourra être relayée dans notre support.

**PR REZA KIANMANESH**

Chef de service de chirurgie générale, digestive et endocrinienne  
au CHU de Reims

## « Travailler en partenariat »

**||** *Quand je suis arrivé d’Iran en France, en 1981, je ne parlais pas le français. Au collège, il m’était difficile d’être bon en français ou en histoire, j’ai donc misé sur les matières scientifiques. J’aimais particulièrement la biologie, le fonctionnement des cellules et celui du corps humain. Ce qui m’a orienté vers la médecine après mon bac, avec l’envie de faire travailler mes mains*

*et mon cerveau. Au fil des différents stages, j’ai compris qu’aussi intéressante que puisse être l’hémato-oncologie, découverte à Beaujon lors de mon stage d’internat en médecine générale, il me manquait la dimension « bloc opératoire ».*

« Conscients des enjeux et défis à venir, nous espérons continuer à jouer un rôle actif avec tous nos partenaires. »

*Je suis donc devenu chirurgien. En 2011, après des années de pratique à Paris et dans la région parisienne, le poste de chef de service au CHU de Reims m’a été proposé. Nous avons alors renforcé l’équipe de spécialistes en chirurgie*



*digestive et lancé différents projets. Dès 2012, nous avons réalisé des techniques innovantes en cancérologie digestive comme la chimiothérapie hyperthermique intra-péritonéale, ou CHIP, pour traiter les métastases hépatiques, et des interventions hépatiques et/ou pancréatiques lourdes notamment par laparoscopie. Depuis, le CHU de Reims est devenu un centre spécialisé dans le traitement chirurgical des carcinomes, métastases hépatiques et cancer du pancréas. Nous avons également créé une unité de soins continus polyvalents pour prendre en charge ces malades lourds. Il reste encore un long chemin à parcourir pour améliorer la prise en charge du cancer dans la région Grand-Est, mais nous espérons jouer encore un rôle actif avec tous nos partenaires conscients des enjeux et défis à venir. »*



**MARIE-MICHELLE JOANNIS**

Directrice de l'hôpital intercommunal Sèvre-et-Loire, à Vertou (44)

## « Une atmosphère particulière faite de proximité et de confiance avec les patients »

|| Je dirige cet établissement depuis 2008. Il est de taille modeste avec 514 lits. Notre spécificité ? Nous avons réussi à faire en sorte qu'il y règne une atmosphère particulière faite de proximité et de confiance avec les patients, leur famille, les bénévoles et le personnel soignant. Nos patients sont des personnes âgées dépendantes et les situations, souvent difficiles, pourraient donner une vision dégradante de la vieillesse. Mais ce n'est pas le cas. Comme chacune des personnes qui travaillent ici, je suis heureuse de venir tous les matins, d'accompagner ces patients dans le dernier parcours de leur vie, en leur offrant autant que possible un lieu dans lequel ils se sentent aussi bien que chez eux, et en ne baissant jamais les bras. Pour moi, cette belle aventure humaine se termine en septembre puisque je pars à la retraite. Mais j'ai choisi de poursuivre cet engagement auprès des autres en devenant aumônière à la prison de Nantes. Bien sûr, les détenus sont différents des patients âgés mais ils éprouvent le même besoin : rencontrer des personnes à leur service... dans le sens noble du terme." ■



**SYLVAIN TESSIER**

Photographe médical au CHU de Nice

## « Je suis un témoin privilégié »

|| Cela fait douze ans que je suis photographe médical au CHU de Nice à l'Institut universitaire locomoteur et du sport. Rien ne me prédisposait à travailler dans cet environnement. Mais je me suis très rapidement pris au jeu. Il s'agit d'une photographie un peu particulière parce qu'objective, réaliste, sans recherche d'effet de lumière ou autre. Au début, il s'agissait juste de photographier des actes de chirurgie plastique. Aujourd'hui, mes missions ont beaucoup évolué : je continue de photographier des opérations mais je fais aussi des vidéos de techniques chirurgicales, de l'illustration, des photographies événementielles... Mon métier s'est diversifié au fil des rencontres et des besoins des médecins et des étudiants en médecine. Ce que je préfère bien sûr, c'est quand je photographie au bloc opératoire. Je suis au contact de personnes passionnées, avec de lourdes responsabilités et qui vont au bout d'elles-mêmes. Tout en faisant partie d'une équipe, je suis un témoin privilégié, placé à un point d'observation unique." ■

**Rose magazine est aujourd'hui publié à 200 000 exemplaires. Imaginez-vous un tel succès ?**

Même dans mes rêves les plus fous, je n'ai jamais anticipé une telle réussite ! Je pense aussi que le magazine répond à un réel besoin. Quand j'ai été diagnostiquée d'un cancer du sein en 2008, j'ai été atterrée par le peu d'informations fiables auxquelles j'avais accès. Un cancer est une aventure qui prend plusieurs années de votre vie, une dizaine d'années même, si l'on compte la rémission, les éventuelles rechutes, etc. Et l'on aborde ce voyage sans rien savoir... C'est comme partir pour une aventure de dix ans sans bagages. Je posais des questions aux médecins, des dizaines de questions... Comment aborder ma maladie avec mon employeur ? Avec mes enfants ? Dois-je dire à mes enfants que je vais peut-être mourir ? Quid de ma vie sexuelle ? Je me suis dit qu'il manquait un magazine qui apporterait les réponses à toutes ces questions, qui donnerait des clés pour pouvoir continuer à vivre et non survivre pendant le cancer. Je voulais créer un bel objet, un magazine féminin de luxe, avec de belles couleurs et une excellente qualité de papier. Alors que j'étais encore en radiothérapie à l'hôpital Georges-Pompidou, j'ai fait le tour des rédactions pour évoquer mon idée avec différents patrons de presse. Tous m'ont dit que j'étais folle et que je n'irai jamais au bout de mon projet !

**Et aujourd'hui, vous venez de signer un nouveau partenariat qui va vous permettre de distribuer Rose dans les outre-mer...**

Oui, et nous en sommes ravies. Notre magazine est partenaire de la Fédération hospitalière de France. Depuis longtemps, les hôpitaux d'outre-mer nourrissaient

# CÉLINE LIS-RAOUX

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION DE ROSE MAGAZINE

Cinq ans après la sortie du premier *Rose magazine*, féminin consacré à la vie de tous les jours avec un cancer, sa cofondatrice répond à nos questions.



© DR

« Je suis époustouflée par la dévotion du corps médical envers les malades »

Bio express



le désir de pouvoir distribuer *Rose magazine* à leurs patientes. Mais nous avons une difficulté liée au coût du transport. Et finalement la compagnie Corsair, qui effectue des liaisons avec la Martinique, la Guadeloupe et Mayotte, a accepté de prendre gracieusement en charge le transport des magazines. Les hôpitaux viendront ensuite se ravitailler au sein des différents aéroports.

**En tant qu'ancienne patiente, quelles sont selon vous les forces l'hôpital public français ?**

Entre le moment où j'ai été diagnostiquée de mon cancer et ma dernière séance de radiothérapie, je n'ai pas dépensé un euro. Pas un seul. Ça nous paraît évident à nous, Français, mais nous devons nous souvenir de l'extraordinaire chance que nous avons. N'importe quel autre pays au monde rêverait d'avoir accès à un système de santé d'une telle qualité, et cela entièrement gratuitement ! J'ai vécu aux États-Unis. Là-bas, quand on vous diagnostique un cancer, le ciel vous tombe sur la tête. Non seulement à cause de la maladie mais aussi en raison du coût des soins ! Un cancer signifie que vous allez devoir vendre votre voiture, votre maison, piocher dans vos économies pour les études de vos enfants, etc. Nous ne devons pas oublier que certains feraient n'importe quoi pour être soignés en France. J'ai aussi été à de nombreuses reprises époustouflée par l'admirable patience du corps médical et de son immense dévotion auprès des malades. ■

Vendredi 6 octobre 2016

Paris – CNOSF  
Maison du Sport Français  
1, Avenue Pierre de Coubertin  
75013 Paris

actualité & enjeux  
du **SSR**

9<sup>e</sup> édition de la journée FHF

Publics :  
Directeurs d'établissement  
Praticiens  
Chefs de pôle  
Cadres soignant  
Rééducateurs

..... inscription en ligne sur [www.sphconseil.fr](http://www.sphconseil.fr) .....



Partenaire :



# NOTRE MISSION: RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



FORMATION



PROTECTION



GESTION



ATTRACTIVITÉ



FINANCEMENT

[WWW.MNH.FR/PRO](http://WWW.MNH.FR/PRO)



Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.



KelDoc

